

AIDE-MÉMOIRE GUICHET D'ACCÈS DI-TSA-DP SERVICES SPÉCIALISÉS EXTERNES EN DÉFICIENCE PHYSIQUE **TUMEUR CÉRÉBRALE (MÉTASTASE CÉRÉBRALE)ⁱ**

QU'EST-CE QUE LES TUMEURS ET MÉTASTASES CÉRÉBRALES EN BREF?

« Une tumeur cérébrale est une masse de cellules anormales qui s'est formée dans la structure du cerveau ou autour de celle-ci. Les autres termes utilisés pour décrire les tumeurs sont notamment lésion ou masse et ils sont souvent utilisés lorsque la nature de la tumeur est inconnue¹ ».

« Il existe plus de 100 différents types de tumeurs cérébrales. On nomme habituellement les tumeurs selon le type de cellule où elles se développent. Parfois, la même tumeur a des noms différents, ce qui peut porter à confusion. Les tumeurs cérébrales peuvent être catégorisées de différentes façons, dont primaire ou secondaire, bénigne ou maligne² ».

Les métastases cérébrales désignent un cancer qui a pris naissance dans une autre partie du corps et qui s'est propagé au cerveau. On les appelle aussi tumeurs cérébrales métastatiques.

Une tumeur (métastase) est une problématique relevant de la santé physique. Toutefois, les personnes ayant des séquelles neurologiques en lien avec celle-ci (ou son traitement / retrait) occasionnant des incapacités significatives et persistantes, ayant un impact sur les habitudes vie peuvent bénéficier d'une réadaptation spécialisée relevant de la déficience physique.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Compte tenu de notre mandat de services spécialisés en adaptation/réadaptation : l'admissibilité d'une personne ne peut pas être basée uniquement sur le diagnostic et doit aussi répondre à l'ensemble des critères suivants, avec les pièces justificatives.

L'utilisateur doit

- 1) Présenter des séquelles neurologiques expliqués par une tumeur (métastase) cérébrale;
- 2) Avoir une condition stable (médicale, psychiatrique et chirurgicale) ou que les soins prodigués n'interfèrent pas avec la réadaptation de la condition de l'utilisateur;
- 3) Être en fin de cycle de chimiothérapie/radiothérapie (si applicable);
- 4) Démontrer un **potentiel** d'apprentissage, d'amélioration et de récupération de ses capacités fonctionnelles;
OU
Un **potentiel** de compensation de ses incapacités en lien avec les conséquences de la tumeur et autonomie antérieure à la tumeur;
- 5) Présenter des incapacités significatives et persistantes en lien avec la tumeur ou son traitement qui ont un impact sur la reprise des habitudes vie ou sur la réalisation d'un rôle social.

¹ Tumeurs cérébrales chez l'adulte, Manuel de référence 6^e édition, Fondation canadienne des tumeurs cérébrales, 2019

² <https://www.aboutkidshealth.ca/>.

CRITÈRES D'EXCLUSIONS

- Contre-indication à la réadaptation: usager qui est non disponible à participer à la réadaptation externe, puisque les traitements qu'il reçoit à ce jour ou les effets secondaires de ceux-ci (ex.: chimiothérapie / radiothérapie) interfèrent avec sa participation tant sur le plan physique que sur les plans émotif et mental (disponibilité, fatigabilité, à risque d'infection, lassitude / motivation, etc.). Une nouvelle référence devra être faite lorsqu'il pourra être disponible;
- Une demande pour un usager présentant un des profils suivants, en plus des effets de la tumeur sur son fonctionnement:
 - Les difficultés et les habitudes de vie entravées sont associées à un autre diagnostic (ex.: déficience intellectuelle ou physique, santé mentale, etc.);
 - Un trouble neurocognitif affecte de façon significative les capacités d'apprentissage AVD³ et les AVQ⁴ rendant la réadaptation (ou l'adaptation) difficile ou limitée;
 - Un retour dans le milieu de vie antérieur n'est pas possible, l'usager est orienté vers de l'hébergement en soins de longue durée et ne présente pas de potentiel significatif de réadaptation ou d'adaptation;
 - Reçoit des soins palliatifs ou est en phase de soins de confort.
- Une demande avec uniquement l'un des besoins suivants :
 - Maintien des capacités / acquis ou pour mettre en place un programme d'exercices;
 - Maintien dans le milieu de vie pouvant être pris en charge par les services spécifiques de soutien à domicile.

MODALITÉS D'ACCÈS

DOCUMENTS REQUIS LORS D'UNE RÉFÉRENCE

- [Demande de services en déficience physique services spécialisés externes](#) **OU** Demande de service interétablissement (DSIE) incluant l'annexe de fonctionnement;
- Attestation médicale confirmant :
 - Le diagnostic;
 - La condition stable (restrictions si applicable);
 - La réadaptation est indiquée compte tenu de l'état de santé physique et mentale de l'usager.

En lien avec les séquelles de la tumeur ou son traitement.

- Rapport d'un professionnel de la santé avec les informations suivantes à jour concernant l'usager:
 - Son fonctionnement;
 - Les incapacités / séquelles observées
 - L'impact sur ses habitudes de vie;
 - Son potentiel.

Acheminer la demande et les documents pertinents au guichet d'accès DI-TSA-DP.

(S.v.p., privilégier le courriel).

Courriel : guichet-acces.di-tsa-dp.ciassmo16@ssss.gouv.qc.ca

Télécopieur : 450 635-1865

Notez que toute demande jugée incomplète sera retournée au référent.

Courrier :
27, rue Goodfellow
Delson (Québec) J5B 1V2

Pour complément d'information :
450 635-4779, poste 3029

³ Activités de la vie quotidienne (se laver, s'habiller, marcher, manger, parler, etc.)

⁴ Activités de la vie domestique (cuisiner, faire sa lessive, son ménage, ses courses, etc.)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour les demandes ou questions concernant les services spécifiques, les services de soutien à domicile (SAD), les services disponibles suite à l'annonce d'un pronostic réservé, adressez-vous au CLSC de votre secteur ou appelez Info-Social au 811, option 2. Vous pouvez aussi en parler à votre médecin ou à votre infirmière. Ces derniers seront aussi outillés à faire la référence.

Pour les demandes d'hébergement de longue durée, celles-ci doivent être orientés vers les mécanismes d'accès à l'hébergement des Directions SAPA du territoire de l'utilisateur.

LIENS UTILES

➤ [La fondation canadienne des tumeurs cérébrales;](#)

➤ [Fondation québécoise du cancer;](#)

➤ [Société canadienne du cancer.](#)

Soutien aux familles et aux proches

➤ [Pour savoir comment discuter du cancer avec les enfants et adolescents.](#)

Vous n'avez pas de diagnostic?

Si vous avez des doutes quant à votre situation ou à celle de votre enfant, parlez-en à votre médecin qui pourra vous référer au bon service. Vous pouvez en tout temps contacter le 811 afin de parler à l'un des intervenants sociaux.

ⁱ Cet aide-mémoire sert de guide pour aider le référent à faire une demande de service et ne remplace d'aucune façon le jugement clinique des professionnels du guichet d'accès.